

# Club Athlétique de Coudekerque-Branche

Le CACB est partenaire officiel de l'association du Challenge des Dunes de Flandres et fait partie de l'ELAN59 (entente Dunkerque-Gravelines-Coudekerque) pour les compétitions FFA et à label.

## SAISON 2024 - 2025

**Siège :** Stade Delaune, salle Delvallez, rue des Forts à Coudekerque-Branche

**Adresse postale :** CLUB ATHLÉTIC DE COUDEKERQUE-BRANCHE  
Direction Jeunesse & Sport - Espace Jean Macé – 14 rue Célestin Malo  
59210 COUDEKERQUE-BRANCHE

**Renseignements :** M<sup>me</sup> Isabelle GILLODTS (Présidente du CACB) ☎ 07.83.61.12.42  
M. Bruno DESTIEIRD (chargé inscriptions courses) ☎ 07.69.43.90.63  
**Site Web :** <http://www.lecacb.fr/> **Adresse mail :** coudekerquecacb@gmail.com

Vous trouverez, ci-après :

- les modalités d'inscription pour la saison 2024-2025,
- les renseignements et tarifs sur les différentes adhésions : licences FFA, Loisirs ou Pass'running

### Pour la saison 2024/2025, l'inscription se fera en 2 étapes :

1/ vous devez vous préinscrire, en ligne, sur le lien que vous trouverez sur notre site internet (<http://www.lecacb.fr/>), disponible à partir du **01/08/2024**

2/ vous devez **ENSUITE** venir déposer, **EN UNE SEULE FOIS**, les pièces justificatives demandées (voir ci-dessous) aux permanences prévues les mardi 10/09, mercredi 11/09, mardi 17/09, mercredi 18/09, mardi 24/09 ou mercredi 25/09, de 18h00 à 19h30

**Pièces justificatives demandées, selon la situation de l'adhérent :**

	Nouvel adhérent au CACB en 24/25	Ancien adhérent au CACB	
		Loisirs ou Pass'running en 24/25	FFA en 24/25
<b>Adhérent majeur</b>	1/ la cotisation de l'année (par virement ou chèque à l'ordre du CACB ou coupons sport remplis, ou coupons ANCV) 2/ la photocopie de la carte nationale d'identité de l'adhérent (à défaut, copie du livret de famille) 3/ l'attestation de « Parcours Prévention Santé », datant de moins de 3 mois, et <b>qui sera à renouveler tous les 3 mois (pensez-y pour les inscriptions aux courses !!)</b> , sur le site : <a href="https://pps.athle.fr/">https://pps.athle.fr/</a>	1/ la cotisation de l'année (par virement ou chèque à l'ordre du CACB ou coupons sport remplis, ou coupons ANCV)  2/ l'attestation de « Parcours Prévention Santé », datant de moins de 3 mois, et <b>qui sera à renouveler tous les 3 mois (pensez-y pour les inscriptions aux courses !!)</b> , sur le site : <a href="https://pps.athle.fr/">https://pps.athle.fr/</a>	1/ Je me connecte sur mon espace FFA ( <a href="https://webservicesffa.athle.fr/Siffa-Acteur2/">https://webservicesffa.athle.fr/Siffa-Acteur2/</a> ) et je remplis mon formulaire de prise de licence  2/ la cotisation de l'année (par virement ou chèque à l'ordre du CACB ou coupons sport remplis, ou coupons ANCV)
<b>Adhérent mineur</b>	1/ la cotisation de l'année (par virement ou chèque à l'ordre du CACB ou coupons sport remplis, ou coupons ANCV) 2/ la photocopie de la carte nationale d'identité de l'adhérent (à défaut, copie du livret de famille) 3/ l'attestation de dispense d'avoir à présenter un certificat médical, à obtenir en suivant ce lien : <a href="https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/certificatMedical">https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/certificatMedical</a>		

**En cas de pièce(s) manquante(s), votre dossier ne sera pas traité**

# RENTREE LE MARDI 17/09/2024 POUR TOUS LES ATHLETES

## RENSEIGNEMENTS ET TARIFS

Les catégories d'âge au 1<sup>er</sup> septembre 2024 :  
(c'est sur cette base que se font les inscriptions de la saison 2024-2025)

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE	CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	MA	1990 et avant	Masters H et F	M0	1986 à 1990
Seniors	SE	1991 à 2002		M1	1981 à 1985
Espoirs	ES	2003 à 2005		M2	1976 à 1980
Juniors	JU	2006 et 2007		M3	1971 à 1975
Cadets	CA	2008 et 2009		M4	1966 à 1970
Minimes	MI	2010 et 2011		M5	1961 à 1965
Benjamins	BE	2012 et 2013		M6	1956 à 1960
Poussins	PO	2014 et 2015		M7	1951 à 1955
Eveils Athlétiques	EA	2016		M8	1946 à 1950

Catégories	Années de naissance	Tarifs FFA	Tarifs Loisir	Pass' Running	Entraînements
Eveils Athlétiques (U10)	2016	60 €			Les mardis <sup>(1)</sup> de 17h40 à 18h30
Poussin(e)s (U12)	2014 et 2015	70 €			Les mardis <sup>(1)</sup> de 17h40 à 18h30 Les mercredis <sup>(2)</sup> de 18h15 à 19h30
Benjamin(e)s (U14)	2012 et 2013	80 €			Les mardis <sup>(1)</sup> de 18h30 à 19h30 Les mercredis <sup>(2)</sup> de 18h15 à 19h30 Les jeudis <sup>(1)</sup> de 18h15 à 19h30
Minimes (U16)	2010 et 2011	85 €			Les mardis <sup>(1)</sup> de 18h30 à 19h30 Les mercredis <sup>(2)</sup> de 18h15 à 19h30 Les jeudis <sup>(1)</sup> de 18h15 à 19h30
Cadet(te)s <sup>(3)</sup> (U18)	2008 et 2009	90 €	70 €	30 €	Les mardis de 18h30 à 19h30 Les mercredis de 18h15 à 19h30 (demi-fond) Les jeudis de 18h30 à 19h30
Juniors <sup>(3)</sup> (U20)	2006 et 2007	100 €	70 €	30 €	Les mardis, mercredis et jeudis de 18h30 à 19h30 (demi-fond) + sortie longue le dimanche matin
Espoirs <sup>(3)</sup> (U23)	2003 à 2005	100 €	70 €	30 €	
Séniors	1991 à 2002	100 €	70 €	30 €	
Masters	1990 et avant	100 €	70 €	30 €	

<sup>(1)</sup> les entraînements des mardis et jeudis ont lieu principalement en salle ou à l'extérieur selon la météo (prévoir l'équipement adéquat)

<sup>(2)</sup> les entraînements des mercredis sont des entraînements de demi-fond, qui ont lieu dehors (prévoir l'équipement adéquat)

<sup>(3)</sup> le groupe sera déterminé suite aux essais

**Des changements peuvent être apportés ultérieurement**

## 1/ Adhésions Pass'running

Les athlètes Juniors à Masters qui auront choisi cette adhésion, pourront participer à tous les entraînements du club mais ne pourront prétendre à bénéficier d'un plan d'entraînement personnalisé.

Les adhérents au Pass'running ne pourront prétendre à une prise en charge administrative et financière du calendrier des courses affiché au club et devront s'inscrire eux-mêmes aux compétitions de leur choix.

Cette formule ne permet pas de prétendre au remboursement des frais de déplacement.

Les adhérents au Pass'running bénéficient de l'assurance du CACB.

## 2/ Adhésions FFA et Loisirs

La cotisation comprend les inscriptions aux courses du Challenge des Dunes, à l'exception du semi du Carnaval et des foulées coudekerquoises pour lesquelles le membre (des catégories espoirs, seniors ou masters) doit être bénévole :

- Le district d'athlétisme en salle (décembre 2024)
- Le semi-marathon du carnaval (30 mars 2025)
- Les foulées coudekerquoises (27 avril 2025)

1, 2 ou 3 courses de votre choix peuvent être remboursées par le club (dans la limite de 10€ par course), selon le bénévolat à ces événements cités ci-dessus :

- 1 course sera remboursée si l'athlète est bénévole à 1 des trois événements,
- 2 courses pour 2 événements en tant que bénévole,
- 3 courses pour 3 événements.

Un formulaire de remboursement est disponible sur le site du club ([www.lecacb.fr/](http://www.lecacb.fr/)). Le remboursement ne sera effectué que sur présentation de justificatifs, en fin de saison.

Pour les **parents** des Eveils Athlétiques à Juniors, votre aide sera **également** la bienvenue lors de ces compétitions. N'hésitez pas à vous manifester !

### a) Adhésions FFA

Les athlètes Junior à Master, qui auront opté pour cette formule, pourront participer à toutes les compétitions (courses sur route prévues dans le calendrier, cross-country, piste, athlétisme) ainsi qu'aux compétitions officielles et championnats FFA.

Le club prendra en charge les droits d'inscription (en fin de saison, sur présentation de justificatifs et en fonction du bénévolat apporté lors des manifestations du club) de :

- 6 courses à Label Régional ou National 10 et 21 km, qualificatives pour un championnat de France, dans la région Hauts de France
- 1 course exceptionnelle (trail ou marathon par exemple), non déjà prise en charge par le club, dans la limite de 10 €

*Selon implication en tant que bénévoles, le remboursement des frais de déplacement aux compétitions officielles FFA (championnats) sera possible suivant la décision préalable du comité du CACB. Cependant, en fonction du lieu et du nombre d'athlètes engagés, une participation du coureur pourrait être demandée. Le remboursement ne sera effectué que sur présentation de justificatifs (factures, tickets de caisse, ...).*

### b) Adhésions Loisirs

**Selon implication en tant que bénévoles**, les athlètes des catégories Espoirs à Masters, qui auront choisi cette adhésion, pourront participer à toute compétition prévue dans le calendrier (et dans la limite de celui-ci) mais ne pourront pas participer aux compétitions officielles et championnats FFA.

Les athlètes qui auront opté pour cette formule ne pourront pas prétendre aux frais de déplacement.

Les athlètes non licenciés FFA bénéficient de l'assurance du CACB.

**Les adhérents au tarif Loisirs** auront la possibilité de s'inscrire eux-mêmes à 1 course exceptionnelle de leur choix (trail ou marathon par exemple) au cours de la saison et pourront en solliciter le remboursement dans la limite de 10 €. Le remboursement ne sera effectué que sur présentation de justificatifs, en fin de saison, et en fonction du bénévolat apporté lors des manifestations du club.

### **REDUCTIONS DES PRIX**

Dans le cadre des adhésions FFA et Loisirs, une réduction de 5€ sera accordée **par licence** pour l'inscription de 2 membres d'une même famille, 7,5€ **par licence** pour 3 membres et 10€ **par licence** pour 4 membres et plus.

### **PORT DE LA TENUE**

Le port de la tenue du club est obligatoire en compétition. Il conditionne la prise en charge des inscriptions aux épreuves :

- **Pour les licenciés FFA**, le port du maillot de l'ELAN est OBLIGATOIRE sur TOUTES les compétitions (FFA et autres)
- **Pour les licenciés Loisirs**, le port du maillot du CACB est OBLIGATOIRE sur TOUTES les courses

Il sera demandé une participation de 10 €/adulte pour le débardeur du club et de 10€ pour le débardeur de l'ELAN. Il est possible de commander une veste coupe-vent floquée pour 35 € (facultatif). Boutique du club : <https://www.lecacb.fr/boutique-du-club/>

Ces tarifs sont susceptibles d'être revalorisés en cours de saison suivant le coût d'achat supporté par le club pour toute nouvelle commande.

### **Liste des courses proposées et prises en charge par le club pour les adhésions FFA et loisirs**

<b>COURSE DU CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRES (*)</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Course "entre Dunes et Mer" à Leffrinckoucke (<b>SAUF</b> la course de 35 kms)</li><li>- Foulées bourbourgeoises à Bourbourg</li><li>- Rouge flamande à Bergues</li><li>- Boucles de l'Aa à Gravelines</li><li>- Semi-marathon du Carnaval à Dunkerque</li></ul> <p><b>(prise en charge uniquement pour les jeunes, de la catégorie éveils à Juniors inclus)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Foulées du Stadium à Grande-Synthe</li><li>- Foulées coudekerquoises à Coudekerque-Branche (<b>prise en charge uniquement pour les jeunes, de la catégorie éveils à Juniors inclus)</b></li><li>- Foulées vertes à Téteghem</li><li>- Boucles zuydcootoises à Zuydcoote</li><li>- Loon Plage j'y cours à Loon Plage</li><li>- Run'in Brouck à Rubrouck</li><li>- Course du Fort de Petite-Synthe à Petite-Synthe</li><li>- Foulées cappelloises à Cappelle la Grande</li></ul>

**(\*)** : les entraîneurs expliqueront, aux licenciés, la procédure à suivre pour s'inscrire aux compétitions prises en charge par le club.